

CONSULTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR LA
DÉTERMINATION DES CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE
DIRECTION

École La Mennais

**Le conseil d'établissement de l'école ou du centre désire contribuer à la
détermination des critères de sélection de la prochaine direction, en
conformité avec l'article 79 de la LIP :**

79. Le conseil d'établissement doit être consulté par la commission scolaire sur :

1° la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de l'école;

2° les critères de sélection du directeur de l'école;

1988, c. 84, a.79; 1997, c. 96, a. 13; 2000, c.24, a. 21.

VOLET 1

Le conseil d'établissement cible ses attentes et les besoins du milieu dans les trois principaux domaines de gestion (ressources humaines, pédagogie et ressources financières) à l'aide des pistes de réflexion suivantes :

Besoins des élèves ex. : réussite, intégration de l'EHDA, etc.

Réussite scolaire et éducative (socialiser, s'instruire, se qualifier), développement multifacette de l'enfant (Ex: intégration d'apprentissages par le jeu), soutien de l'engagement et de la motivation scolaire, adaptation au rythme, aux intérêts et à la culture de chaque enfant, intégration/inclusion de l'EHDA ou de l'élève en difficulté d'adaptation, sensibilité et ouverture à la réalité des élèves à haut potentiel intellectuel (HPI), réponse au besoin d'attachement et de sécurité des élèves (attitude d'accueil et de bienveillance - sentiment de communauté), soin de l'école en tant que milieu de vie qui offre des occasions d'apprentissages variées, grandir dans un environnement respectueux de la nature.

Besoins de la communauté ex. : équipe-école, parents et partenaires pour les pratiques pédagogiques, les collaborations et les projets, communauté, quartier, etc.

- Attitude inclusive, travail d'équipe et reconnaissance des compétences propres à chacun.
- Mise en réseau de l'école dans sa communauté (Ex. : connaissance des structures communautaires, favoriser les partenariats avec les organisations locales, mise en contact des élèves avec celles-ci, positionnement de l'école comme acteur communautaire actif dans son quartier.)
- Positionnement de l'école comme acteur communautaire important dans le développement de projets écoresponsables et de projets de développement durable.

Besoins liés aux ressources matérielles et financières ex. : organisation des ressources, gestion du budget, etc.

Sens des priorités et compétences marquées en gestion financière. Sens de l'innovation (faire mieux ou différemment avec les ressources disponibles). Équité et transparence

Autres préoccupations du conseil d'établissement

Capacité à mobiliser les différents partenaires (équipe école, parents, CÉ) autour du projet-école, Capacité à soutenir le personnel et à offrir de la formation continue. Capacité à communiquer efficacement et démonstration d'ouverture et d'écoute avec les différents partenaires.

VOLET 2

En s'inspirant des besoins ciblés au volet 1, le conseil d'établissement détermine les compétences attendues de la direction en consultant les différents intervenants de l'école ou du centre ainsi que la communauté¹

Compétences liées au savoir ex. : connaissance de la clientèle EHDAA, etc.

- Bonne connaissance de la structure scolaire montréalaise, de la réalité sociodémographique de La Petite-Patrie, et de la clientèle EHDAA.
- Compétences en gestion du personnel, gestion financière, gestion du changement
- Atout : connaissances spécifiques (formation spécialisée ou continue) sur les approches innovantes et efficaces en pédagogie

Compétences liées au savoir-être ex. : disponibilité, accessibilité, écoute, etc.

Empathie, disponibilité, écoute, ouverture, respect

Compétences liées au savoir-faire ex.: communication efficace, leadership favorisant le travail d'équipe, ouverture à l'égard de la communauté, etc.

Rigueur dans le travail, grandes compétences en communication écrite et orale, leadership et capacité à mobiliser son équipe dans des projets, facilité à créer des liens avec la communauté, sens de l'innovation

Autres éléments d'intérêt

Être alerte et proactif quant aux enjeux de crise climatique

écrire en LETTRES MAJUSCULES

Je, soussigné(e) _____ président ou présidente du conseil d'établissement de l'école ou du centre mentionné ci-dessus, avec la collaboration des membres du conseil d'établissement, recommande les critères de sélection de la direction d'établissement énumérés ci-dessus en date du _____ (jour-mois-année).

1.

Transmettre ce formulaire au directeur de l'unité concernée

au Bureau des directions d'unité

En format électronique SEULEMENT

Voir le profil de compétences du gestionnaire, à consulter à titre indicatif seulement.